

# **Dialogue et causalité :**

## **force causale, actes de langage et enchaînement**

Jacques Moeschler  
Département de linguistique  
Université de Genève  
<Jacques.Moeschler@lettres.unige.ch>

### **1. Introduction**

L'intitulé du colloque, *les modèles du discours face au concept d'action*, contient deux présuppositions :

1. le concept d'action joue un rôle dans le discours ;
2. les modèles du discours sont basés sur le concept d'action.

Si l'un des buts des organisateurs du colloque est justement de permettre aux promoteurs de l'analyse du discours d'explicitier ces deux présuppositions, il n'est pas pour autant acquis que le concept d'action reçoive une description consensuelle et non problématique.

C'est certainement autour de la notion d'acte de langage qu'un consensus minimal peut être trouvé, en tout cas pour ce qui est de l'analyse du dialogue ou de la conversation. Tout le monde se souvient des concepts qu'Austin (1970) a introduits, notamment les concepts d'acte locutionnaire, d'acte illocutionnaire et d'acte perlocutionnaire. Mais les raisons pour lesquelles Austin a introduit le concept d'acte de langage ont souvent été oubliées : c'est essentiellement le refus de la thèse descriptiviste développée par les philosophes du langage, selon laquelle la valeur sémantique des énoncés en langue naturelle est vériconditionnelle, à savoir décrit une situation vraie dans le monde.

Chose surprenante, les développements de la théorie des actes de langage n'ont pas relégué aux oubliettes la notion de valeur de vérité, puisque, même dans l'analyse classique de Searle (1972), les conditions de réussite d'un acte de langage sont déterminées par la satisfaction de règles liées au contenu propositionnel (cf. les développements de la logique illocutionnaire, Searle & Vanderveken 1985).

Cela dit, si la vulgate de la théorie des actes de langage (*produire des phrases, c'est réaliser des actions*) a généralement été acceptée telle quelle, la question de la nature des actions réalisées, notamment dans le dialogue, a

davantage fait l'objet d'analyses dans le domaine de la linguistique informatique et de la sémantique du discours que dans le domaine de l'analyse du discours à proprement dit. Les raisons en sont assez évidentes : une analyse automatique du dialogue suppose une taxinomie des actes de dialogue (Bunt 1996 ; Ozkan 1994 ; Carletta *et al.* 1997), tout comme une formalisation des relations de discours suppose une identification précise des actes de dialogue entretenant telle ou telle relation de discours (Asher & Lascarides 2003).

Avant de pouvoir discuter de la validité de la thèse classique des actes de langage, et de l'usage possible du concept d'acte de langage pour décrire les actions réalisées par les locuteurs dans un dialogue, il convient de discuter plus précisément du concept d'action. Pour ce faire, j'utiliserai l'analyse, classique en philosophie du langage, que donne Davidson (1980) du concept d'action. Nous verrons qu'une action a trois propriétés (agentivité, causalité, multiplicité de ses descriptions) et je montrerai que la version classique des actes de langage ne satisfait que deux de ses conditions (agentivité, multiplicité des descriptions), laissant de côté la causalité. Je proposerai alors une analyse du dialogue utilisant comme concept primitif le concept d'événement (défini comme un sous-type d'actions), et montrerai en quoi l'analyse du dialogue en termes d'événements peut s'appliquer à d'autres types de discours. Enfin, je terminerai en discutant de la notion de *force causale*, notion qui me permettra de reformuler en termes plus simples la question classique des *règles d'enchaînement*, initialement formulée par Labov (1978) et reprise comme programme de recherche dans mes travaux antérieurs en analyse du discours (Moeschler 1982, 1985, 1989, 1996, 2002 ; Moeschler & Reboul 1994 : chapitre 17).

## **2. Action et événement**

Les deux premières propriétés des actions concernent leur agentivité et la multiplicité de leurs descriptions. Voici comment Davidson (1980 : 50) décrit une action :

Action does require that what the agent does is intentional under some description, and this in turn requires, I think, that what the agent does is known to him under some description.

Les propriétés « intentionnel », « sous la direction d'un agent », « donnant lieu à une description » sont des critères que partagent les actes de langage, et à ce titre les actes illocutionnaires devraient constituer des actions, au sens donné ci-dessus par Davidson. Supposons que le locuteur A réalise l'énoncé (1) destiné à son interlocuteur B :

(1) Pouvez-vous me dire comment aller de l'aéroport X à Y ?

(1) est énoncé par un locuteur, A, qui est l'agent d'une action particulière, puisqu'il s'agit d'une action réalisée par la parole<sup>1</sup> ; cette action est intentionnelle et peut être décrite à l'aide de (2) :

(2) A demande à B de lui dire comment aller de l'aéroport X à Y.

En deuxième lieu, la possibilité de décrire de manière différente une action est une caractéristique fondamentale des actions : « It is hard to imagine a satisfactory theory of action if we cannot talk literally of the same action under different descriptions ».

On voit que les actions que constituent les actes de langage satisfont également ce critère. Je pourrais décrire l'action réalisée par A en (1) d'une autre manière, comme en (3) :

(3) A veut savoir comment aller de l'aéroport X à Y.

La question est de savoir si les descriptions (2) et (3) sont à propos de la même action, à savoir l'acte illocutionnaire de demande d'information. La réponse est certainement positive, bien que les deux descriptions pointent des aspects différents de l'acte : force illocutionnaire pour (2) et attitude propositionnelle pour (3). En revanche, si la description de (1) est donnée en (4), la question de l'identité des actions se pose réellement :

(4) A demande à B de venir le chercher à l'aéroport X.

La question qui se pose ici est de savoir si (2) et (4) décrivent les mêmes actions, et donc les mêmes actes de langage. La réponse ne peut ici qu'être négative, puisque même si A veut dire (4) en disant (1), il le fait *via* (2). La question de l'identité des actions se pose donc de manière cruciale pour les actes de langage dès lors que les actes illocutionnaires ne sont pas communiqués de manière littérale, mais de manière indirecte (cf. Searle 1982).

Examinons maintenant le dernier critère de définition d'une action, la causalité. La formulation du critère de causalité donnée par Davidson vaut pour les événements, qui correspondent simplement à une catégorie plus étroite que les actions. Davidson base son analyse de la causalité sur celle de Hume, dont je rappelle la définition : « we may define a cause to be an object, followed by another, and where all the objects similar to the first are followed by objects similar to the second » (Hume 1739-1740).

---

<sup>1</sup> Cf. Davis (2002) pour une distinction systématique entre acte illocutionnaire (*illocutionary act*) et acte d'énonciation (*utterance act*).

Selon les approches classiques de la causalité, issues de Hume, la causalité fait intervenir cinq propriétés (Reboul 2003 ; Moeschler 2003) :

1. la *contiguïté* : A et B sont contigus, à savoir il existe un contact entre les entités en relation causale. On peut par exemple se représenter la situation suivante : la boule de billard rouge frappe la boule blanche (A), et provoque son mouvement (B). On dira que l'événement A a causé l'événement B, et ceci s'explique facilement par le contact entre les deux objets et la contiguïté temporelle des mouvements des boules ;
2. l'*asymétrie temporelle* : si un événement A cause un autre événement B, A se produit avant B, et B (l'effet) ne peut pas se produire avant A (la cause) ; si le mouvement de la boule blanche (B) est causé par le mouvement de la boule rouge (A), alors l'événement A précède l'événement B ;
3. la *contingence*, qui décrit le rapport entre le nombre d'occurrences de A et le nombre d'occurrences de B, ce rapport devant être le plus proche possible de 1 pour que la causalité soit effective : pour chaque occurrence du mouvement de la boule rouge rencontrant la boule blanche, nous nous attendons à une occurrence du mouvement de la boule blanche ;
4. la *généralité* : le raisonnement causal n'est pas déductif, mais inductif, à savoir probabiliste. Si une occurrence de A est suivie de B, si une deuxième occurrence de A est suivie de B, etc., je peux inférer que A cause B. Encore une fois, sauf mouvement très particulier donné à la boule rouge, nous inférons du mouvement de la boule rouge et du contact avec la boule blanche le mouvement de cette dernière ;
5. les *conditions ceteribus paribus* : la relation causale vaut toutes choses étant égales par ailleurs. Nous savons que le cinéma n'utilise pas de vraies balles, et que donc, si A tire sur B dans un film, on ne peut pas conclure que B est réellement mort ; dans une partie de billard, nous sommes en droit de penser que les conditions sont toujours les mêmes, notamment que règles de la mécanique sont valides.

Hume a très bien résumé ces propriétés :

Nous pouvons définir une cause comme un objet antérieur et contigu à un autre, et de telle sorte que tous les objets qui ressemblent au premier soient placés dans des relations semblables d'antériorité et de contiguïté à l'égard des objets qui ressemblent au second. (Hume, *L'entendement*, III, XIV, 246-247, cf. Quinton 2000 pour la traduction française)

Quelle relation y a-t-il entre la causalité et les événements ? Les entités entrant en relation causale semblent être des événements, comme les propriétés (1)-(5) le montrent. Davidson (1980 : 161) donne une explication plus précise :

Much of what philosophers have said of causes and causal relations is intelligible only on the assumption (often enough explicit) that causes are individual events, and causal relations hold between events.

Ce qu'il nous faut donner maintenant, c'est une définition précise de ce qu'est un *événement* (nous n'entrerons pas ici dans le détail de la structure interne d'un événement). Un événement est quelque chose qui se passe dans le monde, qui a une localisation spatiale et temporelle, un agent et généralement un patient. L'analyse classique des événements, dans les termes de Vendler (1967), correspond aux éventualités dynamiques, que sont les accomplissements et les achèvements. Un événement est donc ou duratif ou ponctuel, borné, télique, hétérogène et dynamique, cause un post-état, détruit un pré-état et est sous le contrôle d'un agent. Relativement à cette analyse, si on inclut les activités dans le champ de l'analyse, une action inclut les activités (elle a un agent, n'est pas intrinsèquement bornée mais est dynamique) et constitue donc une classe plus large que les événements.

Nous donnons ci-dessous une typologie à la Vendler revisitée, incluant les concepts d'événement et d'action :

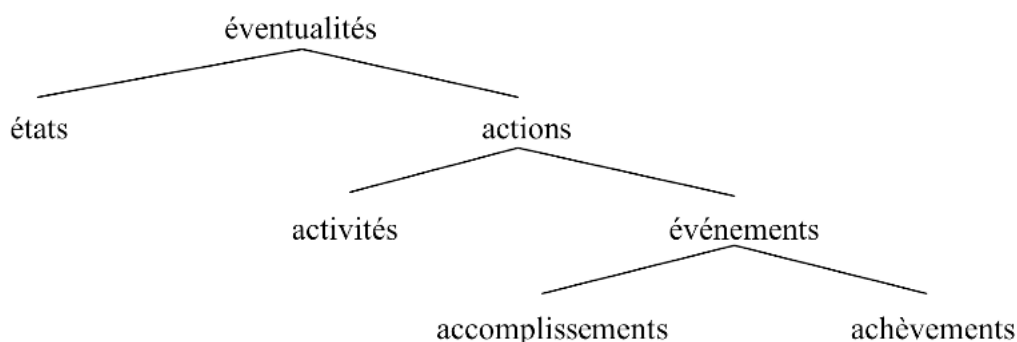


Figure 1 : actions et événements dans la typologie des éventualités

Dans ce qui suit, nous nous intéresserons au sous-ensemble des actions que sont les événements.

Mais avant d'examiner le statut des événements dans le dialogue, regardons de plus près le statut des actions réalisées par le langage, et plus particulièrement des actes illocutionnaires, au regard des trois propriétés des actions que sont l'agentivité, la multiplicité des descriptions et la causalité. Nous avons vu que les actes illocutionnaires satisfont la première condition (agentivité), mais que la deuxième condition est problématique,

notamment dans les cas d'actes de langage indirects. Qu'en est-il de la causalité ? En d'autres termes, que pouvons-nous dire du pouvoir causal d'un acte illocutionnaire ?

Dans le cadre d'une théorie des événements, cette question revient à sa demander quel événement ou état un acte illocutionnaire cause.

Prenons d'abord le cas des états. Nous pouvons dire qu'un acte illocutionnaire cause un état, qui n'est rien d'autre que son *uptake* par le destinataire. Mais un autre type d'état peut être causé par l'acte illocutionnaire, l'état correspondant à la condition de sincérité, donc à l'état mental du locuteur ou du destinataire. Ainsi, une promesse cause l'obligation du locuteur de satisfaire la promesse, comme un ordre cause l'obligation de l'interlocuteur de satisfaire l'ordre. Une assertion, de son côté, cause l'engagement du locuteur dans la vérité de ce qu'il asserte, comme un conseil cause l'intérêt de son interlocuteur à satisfaire son contenu propositionnel. On le voit, les actes illocutionnaires, comme tous les événements, créent des états, mais ces états sont des états mentaux. Ils ne correspondent à rien dans le monde, et surtout ils ne créent aucun état de discours particulier.<sup>2</sup>

Quels sont les événements, s'il y en a, qu'un acte illocutionnaire pourrait causer ? Peut-on dire, par exemple, qu'une question cause une réponse, qu'un ordre cause une acceptation, qu'une salutation cause une salutation, etc. Il paraît évident, et l'analyse des conversations nous le confirme, que les relations qui lient les actes illocutionnaires ne sont pas causales au sens que nous avons défini : une question peut être suivie d'une question, un ordre d'un refus, une salutation d'un silence. En d'autres termes, les relations qui unissent les actes illocutionnaires dans le dialogue ne semblent pas être causales, au sens d'une théorie causale de l'action ou des événements.

Ainsi, nous arrivons à une conclusion non triviale : les critères qui définissent les événements et les actions (agentivité, multiplicité des descriptions, causalité) ne s'appliquent pas tels quels aux actes de langage dans le dialogue. La question des actions dans le dialogue ne peut donc pas être automatiquement associée aux actes de langage. En d'autres termes, si les locuteurs *font* quelque chose, ce qu'ils font ne peut être réduit aux actes de langage qu'ils *accomplissent* dans le dialogue.

---

<sup>2</sup> De ce point de vue, nous rejoignons, mais avec des arguments totalement différents, la position de Berrendonner (1981) lorsqu'il affirme que « dire c'est ne rien faire ».

Néanmoins, si la relation existant entre actes de langage dans le dialogue ne peut être dite causale au sens fort, nous aimerions montrer que la causalité est bien la relation qui gère les relations entre événements dans le discours et le dialogue. Nous aimerions défendre l'idée que cette relation varie en force en fonction de la nature des actes de langage dans le dialogue. Nous montrerons aussi qu'un modèle simple de la causalité peut faire des prédictions intéressantes sur les enchaînements dans le dialogue.

### 3. Les événements et le dialogue

Si les relations entre actes de langage ne sont pas causales au sens strict, de quelle nature sont-elles ? Parler de *fonctions illocutoires* comme le font certains modèles d'analyse du discours (Roulet *et al.* 1985, 2001), même en spécifiant la *direction* (initiative, réactive), n'est en effet pas suffisant.<sup>3</sup> Si, comme nous l'avons dit, un événement constitué par un acte de langage est suivi d'un autre événement d'énonciation, cela ne veut pas dire qu'il cause, au sens fort cet événement. Mais renoncer à la causalité pour décrire les relations entre événements dans le dialogue n'est pas non plus de bonne méthode. Comme nous l'avons vu, les événements que sont les actes de langage causent des états mentaux, et ce sont ces états mentaux qui à leur tour sont à l'origine de nouveaux événements de discours.

Prenons un exemple très simple pour comprendre ce mécanisme. Supposons qu'un locuteur A produise devant B l'énoncé suivant :

(5) A : Votre papier est intéressant, mais il ne prouve rien.

Quel est le pouvoir causal de cet énoncé ? Manifestement, il serait abusif de considérer que B *doit* répondre à l'aide d'un type d'acte de langage particulier. Il peut décider d'ignorer la critique, de l'esquiver, de ne retenir que la première partie de l'énoncé, de réfuter la deuxième partie, de répliquer, etc. L'ensemble des actes de parole que B peut réaliser à la suite de A (e(B)) ne semble pas contraint, ou très peu contraint. Mais ce qu'on peut néanmoins retenir, c'est que l'événement A (e(A)) cause un état mental de B (s(B)), qui est à l'origine de son acte de parole (e(B)). On dira que la relation entre e(A)-s(B)-e(B) est une *relation causale*. Nous pouvons maintenant envisager que les relations entre les événements d'énonciation des locuteurs sont plus ou moins distantes en fonction de la proximité qui unit, sur une même *chaîne causale*, les événements d'énonciation des interlocuteurs.

---

<sup>3</sup> Nous voudrions en effet comprendre la nature exacte du lien reliant règles de production, règles d'interprétation et règles d'enchaînement, pour reprendre la problématique de Labov (1978). Cf. aussi Labov & Fanshel (1977).

Voici deux illustrations de ces différences de distance entre un événement-input et une événement-output réalisés par des énoncés :

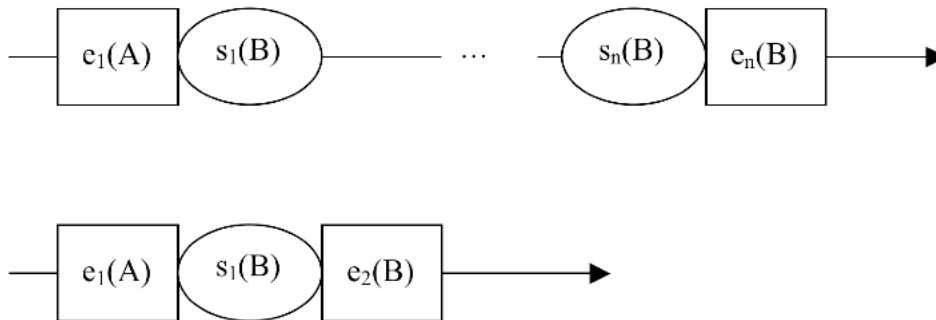


Figure 2 : proximité et distance causales entre événements d'énonciation et états mentaux

L'utilisation du critère de *distance* permet de déterminer des relations causales proximales ou directes d'une part et des relations causales distales ou indirectes (Moeschler 2003), en vertu de la définition suivante :

**Causalité directe** (causalité au sens fort) : la relation entre événement-état ou événement-événement est sans discontinuité temporelle.

**Causalité indirecte** (causalité au sens faible) : la relation entre éventualités est discontinue, sans contiguïté temporelle.

Alors que le schéma supérieur de la Figure 2 représente une relation de causalité indirecte, le schéma inférieur représente une relation de causalité directe. Par exemple, (6) est en relation causale indirecte avec (5), alors que (7) est en relation causale directe :

(6) B : J'ai pris un plaisir énorme à l'écrire.

(7) B : Pourquoi ?

Un autre critère peut être utilisé pour déterminer la nature des relations causales, qui correspond à la force intrinsèque des événements d'énonciation. Pour des raisons qui relèvent davantage des relations sociales ou institutionnelles, certains actes sociaux ou institutionnels, au sens de Sperber & Wilson (1986), ont plus de force causale que d'autres. De tels actes de langage, comme le baptême, la déclaration de guerre, le pari, mais aussi la promesse ont une force causale évidente.<sup>4</sup> Lorsque le pasteur baptise un enfant, l'état résultant est l'état baptisé de l'enfant (il

<sup>4</sup> On pourrait donner comme exemple d'actes sociaux les *salutations* : une salutation est suivie en retour d'une salutation, même lorsque la personne saluée ne connaît ou ne reconnaît pas la personne saluant. Ne pas répondre à une salutation peut constituer une offense, qui traduit le fort pouvoir causal, du point de vue des relations sociales, des actes de salutation.



appartient à l'Église) ; lorsqu'un chef d'état déclare la guerre, l'état résultant est l'état de guerre ; lorsque quelqu'un parie, l'état résultant est son engagement à verser l'enjeu du pari en cas de perte du pari ; lorsqu'un locuteur promet quelque chose, l'état résultant est qu'il est engagé à tenir sa promesse.<sup>5</sup> Tous ces actes, institutionnels, créent ainsi les états qui les définissent, ces états étant automatiquement créés par l'énonciation, dans le contexte approprié, d'une formule qui lui est associée.<sup>6</sup>

Qu'en est-il maintenant des actes de langage qui ne sont pas des actes institutionnels. Si l'on se limite, comme le proposent Sperber & Wilson (1986), aux actes de *dire que*, de *dire de* et de *demander si*, on voit que leurs pouvoirs causaux sont de nature différente. La relation causale d'un acte de *dire que* n'est pas spécifique à un type particulier d'événement, comme la discussion de l'exemple (5) l'a montré : son pouvoir causal est faible et non spécifique. En revanche, le pouvoir causal des actes de *demander si* et de *dire de* est fort : les questions sont généralement suivies de réponses ou d'un acte qui a à voir avec une réponse ; de même, les requêtes et les ordres, quoique avec des forces variables, sont généralement suivis d'actes qui ont à voir avec la demande, que ce soit une acception ou un refus (cf. Moeschler 1982). Mais une différence importante existe entre les actes de *demander si* et les actes de *dire de* : les actes de *demander si* causent fortement un événement d'énonciation qui constitue l'objet de la demande, alors que les actes de *dire de* causent un événement non verbal qui en est la cause, qu'il soit ou non accompagné d'un acte d'énonciation.

Ainsi, alors que le premier critère insiste sur la distance entre événements d'énonciation dans la chaîne causale des événements, le deuxième critère pointe la nature et la force de l'événement-résultat. Les tableaux 1 et 2 résument ces deux caractéristiques :

		Causalité	
		directe	indirecte
Distance	proximale	+	—
	distale	—	+

Tableau 1 : distance et causalité

<sup>5</sup> Contrairement à une maxime de politiciens très répandue : les promesses n'engagent que ceux qui les croient.

<sup>6</sup> Cela vaut aussi pour la promesse : *je te promets, promis, c'est promis*, etc.

Actes de	<i>dire que</i>	<i>demander si</i>	<i>dire de</i>
Force causale	faible	forte	
Type d'effet	verbal		non verbal

Tableau 2 : propriétés des actes de langage non institutionnels

On comprend maintenant pourquoi la question des enchaînements entre actes de langage dans le dialogue, sur laquelle nous reviendrons, ne reçoit pas de réponse simple. Le type d'enchaînement dépend non seulement de la nature de l'effet et de la force causale de l'acte, mais aussi de la distance et du type de causalité. Ces facteurs, qui sont pour moi les causes principales de la complexité du dialogue, rendent les prédictions sur la nature et la structure du discours faibles.

#### 4. Événements, dialogue et représentations mentales

Les événements d'énonciation sont des événements dont la structure interne est très précise.<sup>7</sup> Un acte de langage est un événement dont l'agent est le locuteur, le destinataire l'interlocuteur et le patient le contenu propositionnel de l'acte. Un dialogue est un événement complexe dont les agents sont les interlocuteurs, le patient l'événement objet de l'acte de langage initiatif. Dans un événement de dialogue complexe, l'entrée logique de l'événement complexe est partitionnée, chaque partition étant connectée à un événement d'énonciation. Voici par exemple l'analyse que donne Grisvard du dialogue homme-machine (8), où U=utilisateur, S=système, agt= agent, dst= destinataire, pat=patient, réf= référent effectif d'un objet thématique, e=événement d'énonciation, a=achèvement ou activité, o=objet, g=groupement pluriel d'objets :

- (8) U<sub>1</sub> : Charge une séquence.  
 S<sub>1</sub> : Laquelle ?  
 U<sub>2</sub> : La deuxième.

---

<sup>7</sup> J'utilise ici la formalisation donnée dans le cadre de la Théorie des Représentations Mentales (Reboul *et al.* 1997 ; Reboul 2000), telle qu'elle a été proposée pour le dialogue dans Grisvard (2000).

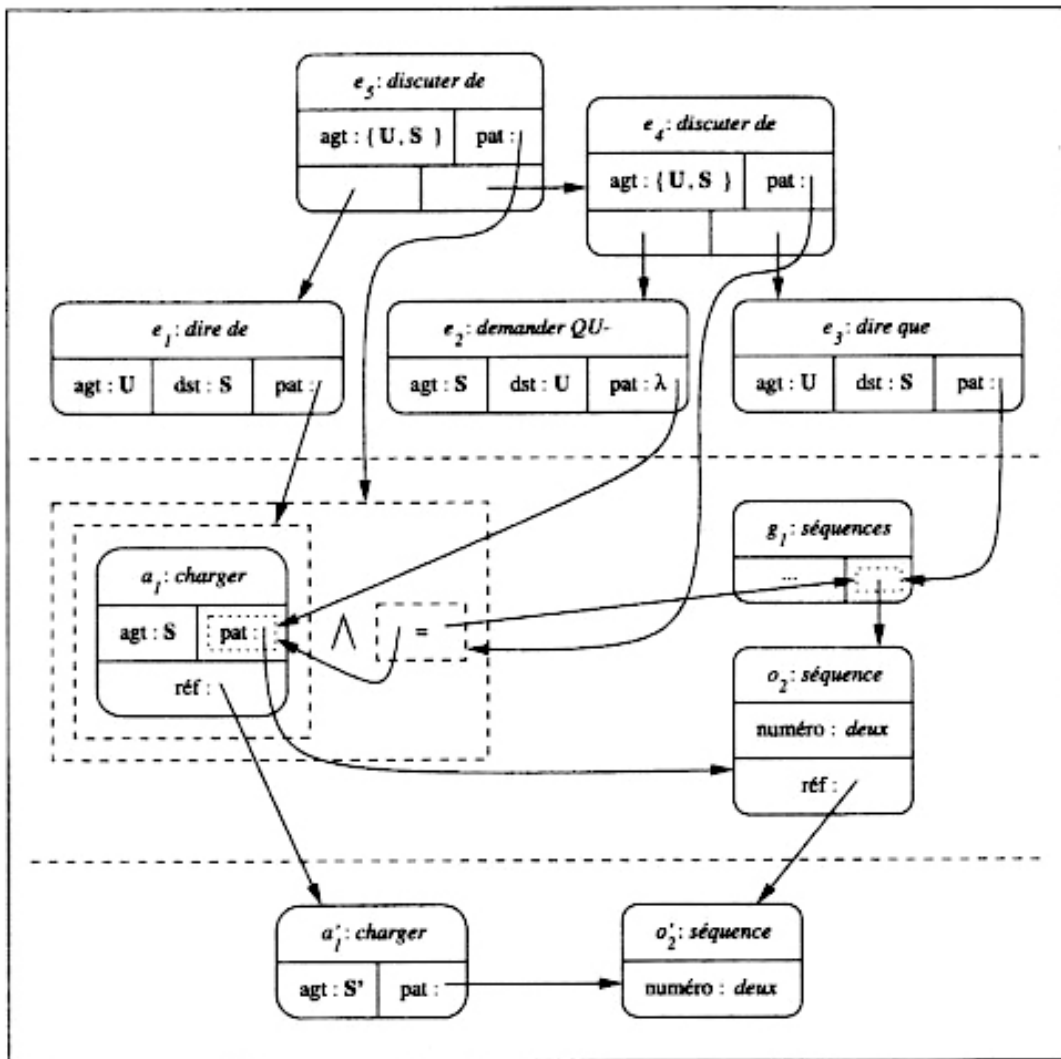


FIG. 7.12 - Ordre clarifié et exécuté

Figure 3 : analyse de (8)

Dans cet échange, le premier tour de parole correspond à  $e_1$ , acte de *dire de*, qui correspond à la première partition de l'échange ( $e_5$ ). Cet événement (*discuter de*) reçoit comme deuxième partition  $e_4$ , événement de *discuter de* composé de  $e_2$  (*demander QU-*) et de  $e_3$  (*dire que*). En termes de structure hiérarchique du discours, cela donnerait la structure de la Figure 4 :

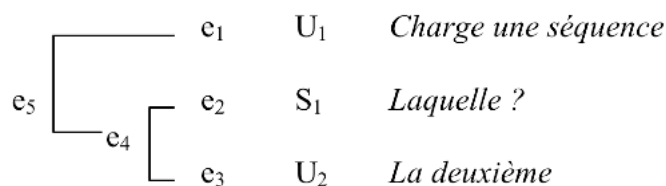


Figure 4 : analyse hiérarchique de (8)<sup>8</sup>

L'analyse des éventualités dans le TRM se fait essentiellement sur la base de deux relations entre éventualités et de deux opérations. Les relations sont celles d'*adjacence* et d'*inclusion* (e<sub>2</sub> et e<sub>3</sub> sont adjacents et inclus dans e<sub>4</sub>), et les opérations sont celles de *groupement* et d'*extraction* : e<sub>2</sub> et e<sub>3</sub> sont groupés dans e<sub>4</sub>, comme e<sub>4</sub> est extrait de e<sub>5</sub>.

Si nous reprenons les propriétés des actes de *dire de*, de *demander si* illustrées dans le Tableau 2, nous obtenons en fait deux relations causales fortes, une relation non verbale et une relation verbale. La relation de causalité entre un acte de *dire de* et sa réaction, verbale ou non verbale, est donc forte, et ce que montre l'exemple (8), c'est que lorsqu'une condition pour satisfaire l'acte d'énonciation n'est pas satisfaite (ici il s'agit de l'identification du référent de *une séquence*), l'acte d'énonciation cause un autre acte d'énonciation.

Si l'on revient maintenant au caractère distal ou proximal, direct ou indirect de la relation causale, on est dans un cas de figure dans lequel la relation est proximale et directe. Mais deux chaînes causales sont nécessaires, la première unissant l'acte de *dire de* et son état résultant (*la deuxième séquence est chargée*), la deuxième unissant l'acte de *demander QU-* et sa réponse (l'état résultat est l'information obtenue, *la deuxième*). Voici comment fonctionne, en termes d'état (ronds) et d'événements (carrés) ce petit dialogue :

<sup>8</sup> On notera que du strict point de vue d'une structure hiérarchique à la genevoise, cette structure est mal formée : une intervention réactive est en effet ici formée d'un échange (e<sub>4</sub>). On notera aussi que ce traitement est classique dans le domaine du DHM, et que l'enchaînement ordre-question-affirmation est typique de ce type de dialogue. Enfin, cette analyse, simplifiée, ne dit rien des autres types de relations impliquant d'autres modules que le module hiérarchique (Roulet *et al.* 2001).

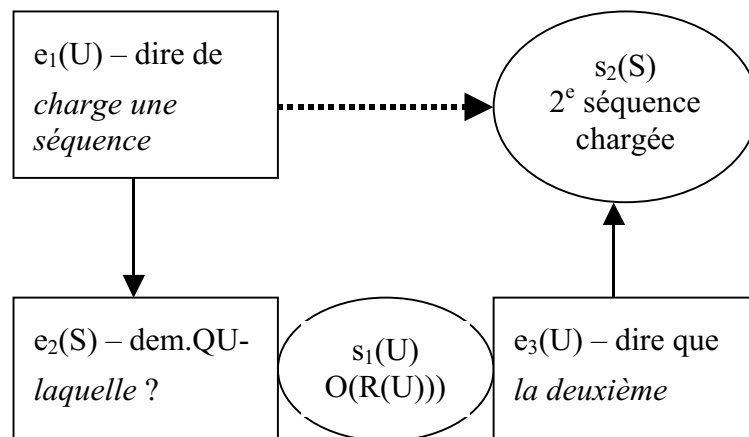


Figure 5 : chaînes causales en (8), où  $O(R(U)) = U$  est obligé de répondre

La relation entre  $e_1(U)$  et  $s_2(S)$  n'est ni proximale, ni directe : un échange s'est produit entre les deux, représenté dans le Figure 5 par la relations  $e_2(S)$ - $s_1(U)$ - $e_3(U)$ . De plus, l'état  $s_2(S)$  est ici inféré, et n'est pas le résultat direct, proximal de  $e_1(U)$ , mais le résultat différé de l'événement que constitue  $e_3(U)$ .

On voit donc que la relation entre les énoncés et les événements réalisés n'est pas isomorphe au discours, et la description de ce qui se fait, i.e. des actions, suppose non seulement la prise en compte des événements que sont les actes de *dire de*, *demander si* (ou *demander QU-*) et *dire que*, mais aussi de leurs états résultants.

Nous aimerions montrer maintenant que ce modèle de la causalité, présenté en détail pour le discours causal dans Moeschler (2003), n'est pas spécifique au dialogue, et permet de rendre compte des discours temporels et causaux.

### 5. Événements, états et causalité dans le discours

Le rôle des chaînes causales est particulièrement important pour le discours narratif, dans la mesure où les relations entre événements sont des relations d'adjacence, d'inclusion ou de causalité.<sup>9</sup> On peut notamment le voir dans cet extrait du début de *Turbulences* de Michaël Crichton (Pocket 1999 : 13) :

<sup>9</sup> Dans le Modèle des Inférences Directionnelles (Moeschler 2000), nous parlons de relations d'Inférence en AVant (IAV) et d'Inférence en ARrière (IAR) ; en SDRT, on parle respectivement de Narration et d'Explication (Asher & Lascarides 2003 ; Asher 1993).

- (9) Emily Jansen poussa un soupir de soulagement. Le long vol approchait de son terme. Le soleil du matin filtrait par les hublots de l'avion. Assise dans son giron, la petite Sarah cligna des yeux dans cette lumière inhabituelle tandis qu'elle aspirait bruyamment le reste de son biberon, qu'elle repoussa ensuite de ses petits poings. « C'était bon, hein ? dit Emily. Bon... on se lève maintenant... ».

Chacun des énoncés décrit un événement et est connecté par une relation de discours à un ou plusieurs autres événements. (10) donne la liste des événements (e), (11) propose le réseau de relation de discours et la Figure 6 une analyse des relations de discours :

- (10) e<sub>1</sub> : Emily Jansen poussa un soupir de soulagement.  
 e<sub>2</sub> : Le long vol approchait de son terme.  
 e<sub>3</sub> : Le soleil du matin filtrait par les hublots de l'avion.  
 e<sub>4</sub> : Assise dans son giron, la petite Sarah cligna des yeux dans cette lumière inhabituelle,<sup>10</sup>  
 e<sub>5</sub> : tandis qu'elle aspirait bruyamment le reste de son biberon.  
 e<sub>6</sub> : qu'elle repoussa ensuite de ses petits poings.  
 e<sub>7</sub> : « C'était bon, hein ? dit Emily. Bon... on se lève maintenant... »
- (11) Explication (e<sub>2</sub>, e<sub>1</sub>)  
 Explication (e<sub>3</sub>, e<sub>2</sub>)  
 Résultat (e<sub>3</sub>, e<sub>4</sub>)  
 Contraste (e<sub>4</sub>, e<sub>5</sub>)  
 Narration (e<sub>5</sub>, e<sub>6</sub>)  
 Narration (e<sub>6</sub>, e<sub>7</sub>)

En d'autres termes, e<sub>2</sub> (*le long vol approchait de son terme*) explique l'événement e<sub>1</sub> (*Emily Jansen poussa un soupir de soulagement*), i.e. Emily se sent soulagée car la fin du vol est proche.<sup>11</sup> e<sub>3</sub> (*Le soleil du matin filtrait par les hublots de l'avion*) explique également e<sub>2</sub> (la fin du vol coïncide avec le lever du soleil en Californie, l'avion de déplaçant d'Ouest en Est). e<sub>4</sub> (*Assise dans son giron, la petite Sarah cligna des yeux dans cette lumière inhabituelle*) est le résultat de e<sub>3</sub> (Emily cligne des yeux à cause du soleil) et contraste avec e<sub>5</sub>, signalé ici par tandis que, en relation de narration avec e<sub>6</sub> (*qu'elle repoussa ensuite de ses petits poings*). Enfin, e<sub>7</sub> (*...dit Emily...*) suit temporellement e<sub>6</sub>.

<sup>10</sup> Nous n'entrons pas dans les détails de l'analyse de e<sub>4</sub>, composé d'un état (*assise dans son giron*) localisant spatialement l'événement.

<sup>11</sup> Comme dans toute fiction du genre thriller, l'auteur va jouer sur cette inférence : après une description d'une fin de vol harmonieuse, une catastrophe va s'abattre sur l'avion, qui subit de terribles turbulences, entraînant la mort de plusieurs passagers et d'un des pilotes. Le roman a pour objet la découverte des causes de ces turbulences, qui menacent le constructeur de l'avion, jusque-là réputé pour sa fiabilité.

Voici une analyse grossière de cette séquence d'événements :

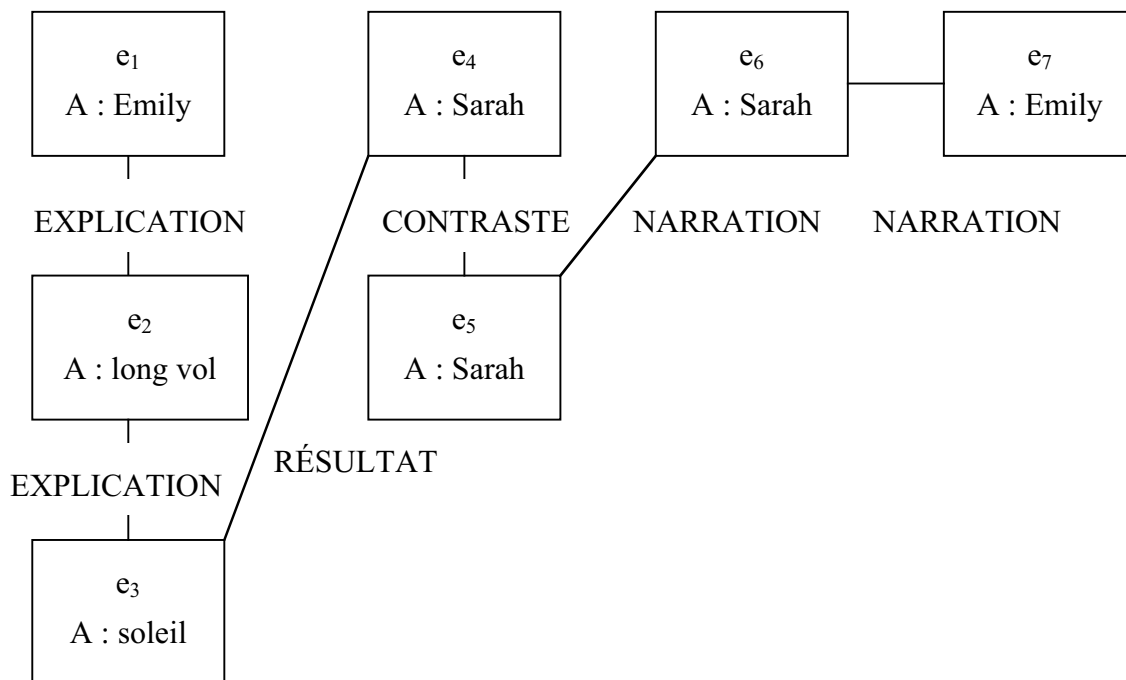


Figure 6 : analyse événementielle de (9)

Nous constatons que la causalité joue un rôle crucial, puisque les deux relations d'Explication et la relation de Résultat sont des relations causales. Contraste suppose la simultanéité des événements, alors que Narration fait avancer le temps.<sup>12</sup>

Si l'on revient maintenant aux principes de l'analyse causale, ce discours, narratif, présente des caractéristiques d'une complexité plus grande que ce que nous avons formulé jusqu'ici. L'une des caractéristiques des récits est de sélectionner, parmi un grand nombre d'événements et d'états constituant une ou plusieurs chaînes causales, certaines descriptions de ces éventualités impliquant des agents connectés ou non connectés. Ici, notamment, la connexion entre les agents Emily et Sarah est une connexion de localisation spatiale (Sarah est *dans* les bras de sa mère). De même pour les deux autres agent (A), Emily est *dans* l'avion et l'avion est *dans* le ciel ensoleillé. Ces aspects, qui correspondent à la dimension descriptive des événements, montre simplement que la complexité des discours temporels (récits) tient aux choix des éventualités d'une chaîne causale, de leur description et de la connexion des agents. On notera que si e1, e4 et e6 se suivent temporellement, les connexions temporelles et causales sont

<sup>12</sup> Je renvoie à Moeschler (2003) pour une analyse détaillée de la causalité indirecte qui intervient ici dans Explication.

médiatisées et passent par d'autres relations de discours, notamment par la relation de Résultat entre  $e_3$  et  $e_4$ , la relation de Narration entre  $e_4$  et  $e_6$ . Le discours est donc un maillage complexe de relations, qui doit tenir compte des contraintes de relations temporelles entre éventualités, de la multiplicité des agents et des descriptions des événements.

## **6. Conclusion : retour au dialogue et à la notion de force causale**

J'aimerais terminer cet article en revenant à la question du dialogue, et à la multiplicité des choix laissés par l'acte d'énonciation du locuteur à l'interlocuteur. En fait, la situation n'est pas aussi dramatique que celle présentée au § 4, et pour le montrer, il nous faut utiliser de manière positive le Tableau 2. La notion centrale de ce Tableau est celle de *force causale*, et j'aimerais, en guise de conclusion, la développer quelque peu.

Mon hypothèse est que les contraintes, si elles existent, sur les suites possibles dans le dialogue, sont étroitement liées à la force causale des actes illocutionnaires. Certains actes, comme l'a montré de manière convaincante Searle (1982), ont une force illocutionnaire plus grande que d'autres<sup>13</sup>, bien qu'ils aient des buts illocutionnaires identiques.

Ainsi, parmi l'ensemble des actes de *dire de*, certains ont une force causale plus grande que d'autres (*ordonner* est plus fort que *demander*, *insister* plus fort que *suggérer*, etc.). Quel est le facteur qui détermine, à l'intérieur de cette catégorie, la force causale d'un acte de *dire de* ? L'une des réponses qu'on peut formuler, toujours en s'inspirant de Searle, consiste à se demander de quelle manière l'acte implique l'interlocuteur, verbalement ou non verbalement. Par exemple, Searle mentionne la « différence de statut ou de condition du locuteur et de l'auditeur en tant qu'ils déterminent la force illocutoire de l'énonciation » (*idem*). On pourrait aussi renvoyer au critère de classification des actes illocutionnaires n°10, renvoyant aux actes dont l'accomplissement requiert une institution extralinguistique et à ceux dont l'accomplissement n'en requiert pas. D'un autre côté, les actes de *dire que* n'ont pas de fort pouvoir causal, car rien dans leurs conditions de sincérité ou dans leurs conditions essentielles n'implique l'interlocuteur. Le pouvoir causal d'un acte de langage est donc essentiellement lié à l'implication de l'interlocuteur.

---

<sup>13</sup> « Les énoncés *Je suggère que nous allions au cinéma* et *J'insiste pour que nous allions au cinéma* ont le même but illocutoire, mais il est présenté avec une intensité différente » (Searle 1982 : 44).



On comprend maintenant pourquoi les actes seconds non préférés (Levinson 1983) sont marqués, et constituent des menaces, réelles ou potentielles, pour la face des interlocuteurs : une réaction non préférée (de manière générale, une réaction négative) contraste avec une réaction positive en ce qu'elle ne satisfait pas l'attente du locuteur. Cet aspect n'a rien à voir avec la force causale de l'acte illocutionnaire, mais avec l'état mental du locuteur, notamment son attitude propositionnelle. Si, en affirmant  $p$ , L communique son attitude propositionnelle de croyance, réfuter  $p$  de la part de I ne revient pas simplement à impliciter une croyance inverse (I croit que  $non-p$  est le cas) mais surtout à contester un élément de l'ensemble des croyances de L. Si L entretient  $p$  fortement, la contestation de  $p$  par I sera ressentie de manière d'autant plus dramatique que les raisons lui permettant d'affirmer  $p$  sont remises en cause par I.

Ainsi, le pouvoir causal des actes illocutionnaires n'est pas lié à la notion d'organisation préférentielle chère aux ethnométhodologues, mais à la nature intrinsèque des actes de langage. Les actes de langage directifs sont causalement plus forts que les actes représentatifs, pour des raisons qui tiennent à l'implication ou la non-implication de l'interlocuteur dans les conditions de l'acte, alors que la force des actes sociaux ou institutionnels (expressifs, commissifs, déclaratifs) tient à la nature des institutions qui leur sont associés (déclaratifs) ou à la nature des relations sociales déterminant les interactions (commissifs, expressifs).

Cela explique peut-être pourquoi les dialogues dits finalisés, comme le dialogue homme-machine, sont beaucoup plus structurés du point de vue de leur contenu et des actes de langage qui y sont réalisés que les dialogues ordinaires. La plupart des actes de l'utilisateur sont des actes de *dire de*, de *demander si* ou de *demander QU-* et d'actes de *dire que*, les premiers ayant un fort pouvoir causal, les autres un pouvoir causal plus faible. Cela explique aussi pourquoi le domaine des conversations est très peu contraint au niveau du pouvoir causal des actes illocutionnaires : la plupart des actes que nous y réalisons sont des actes sociaux, ou des actes de *dire que*, et lorsque des actes de *dire de* interviennent, le statut des interlocuteurs est crucial. Comme a tendance à me le répéter un de mes adolescents de fils, lorsque je lui demande de faire quelque chose, la réponse à sa question préférée, *Pourquoi ?*, *Parce que je te le demande* reçoit, justement, la réplique suivante : *Je te demande de me donner une vraie raison*.

Les causes concernent les conséquences des actes de langage, les raisons les contenus à l'origine de ces actes.

### Références bibliographiques

- ASHER N. (1993), *Reference to Abstract Objects in Discourse*, Dordrecht, Reidel.
- ASHER N. & LASCARIDES A. (2003), *Logics of Conversation*, Cambridge, C.U.P.
- AUSTIN J.L. (1970), *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil.
- BERRENDONNER A. (1981), *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.
- BUNT H. (1996), « Interaction management functions and context representation requirement », in S. LuperFoy, A.Nijholt & G. Verdhuijzen van Zanten (éds), *Proceedings of the 11th Twente Workshop on Language Technology : Dialogue Management in Natural Language Systems*, Enschede, Universiteit Twente, 187-196.
- CARLETTA J. *et al.* (1997), *Standards for Dialogue Coding in Natural Language Processing*, Seminar Report 167 (9706), Dagstuhl.
- DAVIDSON D. (1980), *Essays on Actions and Events*, Oxford, Clarendon Press.
- DAVIS S. (2002), « Utterance acts and speech acts », in D. Vanderveken & S. Kubo (éds), *Essays in Speech Acts Theory*, Amsterdam, John Benjamins, 135-150.
- GRISVARD O. (2000), *Modélisation et gestion du dialogue oral homme-machine de commande*, Thèse de doctorat, Université de Nancy 1, LORIA.
- HUME D. (1739-1740), *A Treatise of Human Nature*, Londres, Millar.
- HUME D. ([1777] 1975), *Enquiries concerning human understanding and concerning the principles of morals*, Oxford, Clarendon Press, 3<sup>e</sup> édition.
- LABOV W. (1978), « La transformation du vécu dans la syntaxe narrative », in *Le parler ordinaire. La langue dans les ghettos noirs des États-Unis*, Paris, Minuit, 289-335.
- LABOV W. & FANSHIEL D. (1977), *Therapeutic Discourse*, New York, Academic Press.
- LEVINSON S.C. (1983), *Pragmatics*, Cambridge, C.U.P.
- MOESCHLER J. (1982), *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Berne, Peter Lang.
- MOESCHLER J. (1985), *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier.
- MOESCHLER J. (1989), *Modélisation du dialogue. Représentation de l'inférence argumentative*, Paris, Hermès.
- MOESCHLER J. (1996), *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Paris, Armand Colin.
- MOESCHLER J. (2002), « Speech act theory and the analysis of conversation », in D. Vanderveken & S. Kubo (éds), *Essays in Speech Acts Theory*, Amsterdam, John Benjamins, 239-261.
- MOESCHLER J. (2003), « L'expression de la causalité en français », *Cahiers de Linguistique Française* 25, 11-42.
- MOESCHLER J. & REBOUL A. (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.

- OZKAN N. (1994), *Analyses communicationnelles de dialogues finalisés*, Thèse de l'INPG, Grenoble.
- QUITON A. (2000), *Hume*, Paris, Seuil (Points).
- REBOUL A. (2000), « La représentation des éventualités dans le Théorie des Représentations Mentales », *Cahiers de Linguistique Française* 22, 13-55.
- REBOUL A. (2003), « Causalité, force dynamique et ramifications temporelles », *Cahiers de Linguistique Française* 25, 43-69.
- REBOUL A. *et al.* (1997), *Le projet CERVICAL : Représentations mentales, référence aux objets et aux événements*, <http://www.isc.cnrs/reb/reb4.htm>.
- REBOUL A. & MOESCHLER J. (1998), *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Armand Colin.
- SEARLE J.R. (1972), *Les actes de langage*, Paris, Hermann.
- SEARLE J.R. (1982), *Sens et expression*, Paris, Minuit.
- SEARLE J.R. & VANDERVEKEN D. (1985), *Foundations of Illocutionary Logic*, Cambridge, C.U.P.
- SPERBER D. & WILSON D. (1986), *Relevance. Communication and Cognition*, Oxford, Blackwell.
- VENDLER Z. (1967), *Linguistics in Philosophy*, Ithaca, Cornell University Press.